

Frais exigibles d'un.e candidat.e à l'exercice de la profession pour 2024-2025

(Les taxes applicables seront ajoutées aux montants indiqués ci-dessous)

Cotisation annuelle	60 % de la cotisation d'un membre régulier
*La cotisation est calculée au prorata des mois restant de l'exercice financier lors de la première inscription.	
Tableau des cotisations	
Équivalence de diplôme et de formation	
• Frais d'étude de dossier	150,00 \$
Inscription aux formations de l'OUQ	Selon le tarif établi pour la formation
*Le tarif varie selon la formation suivie	
Inscription à l'examen d'admission	250,00 \$
Inscription au Tableau des membres	
• À la suite de l'examen	150,00 \$
• Dans le cadre d'une entente de reconnaissance mutuelle	150,00 \$